Extrait d'un volume de notre collection TÀP
http://www.editions-beauchesne.com/index.php?cPath=180

XXVI

L'ŒUVRE DU COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS DES CONGRÈS MARIALS

par

MGR. A. BOUCHER
secrétaire général du Comité national

Au cours du XIXe siècle, et durant le premier quart du XXe, un certain nombre de Congrès en l'honneur de la Sainte Vierge s'étaient tenus en France suscités par des initiatives locales qui n'avaient aucun lien entre elles. Exceptionnellement, les « CONGRÈS BRETONS » avaient bénéficié d'une organisation régionale, qui leur valut une importance et un rayonnement incontestables [1]. Seuls les Congrès Eucharistiques étaient décidés et réalisés par un Comité « National », ce qui leur conférait, avec une valeur évidente, une exceptionnelle capacité pour étendre le Règne de Jésus-Hostie dans notre pays.

Pourquoi la cause mariale ne bénéficierait-elle pas, elle aussi, des avantages d'un organisme similaire?... Le temps n'en était-il pas venu?... Ces questions devinrent comme une hantise, à l'approche du Congrès qui allait être célébré à Chartres, durant l'ostension solennelle du Voile de Notre Dame, en 1927. Et le succès fut tel que le Cardinal Légat S. E. Monseigneur Dubois, Archevêque de Paris, s'engagea à faire aboutir ce projet. C'est ainsi, qu'en mars 1928, avec les encouragements du Souverain Pontife, l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques, ratifia cette proposition, décidant que le « COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS DES CONGRÈS MARIALS » aurait son siège à Chartres et, pour président, l'Évêque du diocèse. Il fut convenu, en même temps, que le Congrès Marial de Chartres serait considéré comme premier de la série. Cinq Congrès eurent lieu ensuite : le 2e à Lourdes (juillet 1930); le 3e à Laons-Liesse (juillet 1934); le 4e à Boulogne-sur-Mer (juillet 1938); le 5e à Gre-

[1] Le 1er Congrès Marial breton fut tenu, dans le diocèse de Vannes, à Josselin, en 1904, ayant pour thème : *l'Immaculée Conception.* 1 vol., gr. in-8°, 900 pages, Vannes, Lafolye, et Beauchesne, Paris.

Le 2e fut celui de Rennes, en 1908, consacré à la *Maternité divine.* 2 tomes, Francis Simon, 1908.

Le 3e se tint dans le diocèse de Saint-Brieuc, à Guingamp, en 1910, où fut traitée *la Corédemption.* Saint-Brieuc, René Prud'homme, 1911, LVIII, 484 pages.

Le 4e eut lieu au diocèse de Quimper, au Folgoët, en 1913, et traita de *la Maternité de grâce.* Quimper, Arsène Kerangal, 1915.

Le 5e fut tenu à Nantes, en 1924, consacré à l'étude de *l'Assomption.* G. Beauchesne, Paris, et Nantes, Jégo et Mas, 5, rue du Pilori, 1925.

noble-La Salette (septembre 1946); le 6e à Rennes (juillet 1950) [2]. Le 7e, à la demande de Son Ém. le Cardinal Gerlier, doit célébrer à Lyon, du mercredi 29 juin au dimanche 4 juillet 1954, le 1er centenaire de la proclamation dogmatique de l'Immaculée Conception.

Telle est, dans sa simplicité, l'origine de cette organisation qui, avec reconnaissance, a immédiatement bénéficié de l'expérience précieuse des Congrès Eucharistiques Nationaux.

COMMENT LE COMITÉ A-T-IL CONÇU LA MISSION QUI LUI ÉTAIT CONFIÉE ?

Le but propre des Congrès n'est pas, spécifiquement, de donner un enseignement. Les Congrès marials sont un acte *cultuel* extraordinaire encouragé par l'Église, dont l'objet spécial est le « Mystère de Marie ». Chacun d'eux sera donc un grand acte de prière, qui provoquera l'exercice des vertus théologales. C'est cet élément essentiel de la vie de l'Église qu'au cours de ces grandes assises il importera d'abord d'entretenir et de développer dans l'âme des participants. Et tous les autres aspects devront être nettement orientés vers cette fin supérieure.

Mais — quoi qu'on ait parfois prétendu — il est hors de doute qu'à côté des moyens sacramentels d'efficacité divine, l'enseignement doctrinal doit constituer un élément de particulière importance et opportunité dans les diverses manifestations d'un Congrès. La prière elle-même, l'utilisation des sacrements, les irremplaçables ressources de la liturgie risqueraient de voir leur efficacité compromise, si n'était donné conjointement cet enseignement doctrinal seul capable d'éclairer, de nourrir et renouveler une piété qu'on doit vouloir profonde et solide, transformante et communicative.

Ce souci d'enseignement a toujours été au premier plan des préoccupations du Comité Français des Congrès Marials; on peut même dire que cette institution est née, pour une bonne part, de ce souci.

Le Comité National exista d'abord sous la forme d'un Bureau dont les membres écclésiastiques, choisis à dessein parmi les meilleurs mariologues, constituèrent immédiatement la « Commission théologique ». Celle-ci inscrivit en tête de ses décisions que chaque Congrès comprendrait trois journées entières d'enseignement; et l'expérience acquise au cours des six premiers Congrès l'a fortifiée toujours davantage dans cette résolution.

Voici comment cet enseignement est réparti : chaque journée

[2] Celui qui devait avoir lieu au Puy, en 1942, fut rendu impossible du fait de la guerre. Mais en 1950, les RR. PP. Franciscains tinrent dans cette illustre cité mariale un très important Congrès, consacré à l'Assomption.